



BUREAU DU COMITE DE DIRECTION

PROCES-VERBAL

REUNION du 02 DECEMBRE 2024 – 17h00

Présidence : GALLE Philippe

Présents : BOUCHER Eric, BROSSARD Christophe, CHEVALLIER Martine, GABUT Thierry, GILLET Jean-Claude.

Assiste : DURAND Fabrice (Directeur Administratif)

Invité : MARTINS COIMBRA Jean-Claude

Excusé : MICHAU Gilles

1- INTERVENTION DU PRESIDENT

Philippe GALLE

1.1– Informations nationales

1.1.1- Elections FFF

L'Assemblée fédérale se tiendra le samedi 14 décembre à Paris. Deux listes sont candidates à l'élection du Comité Exécutif. La procédure de vote pour les présidents de clubs a été envoyée par mail. Un message du District sera envoyé pour leur rappeler.

C'est la première fois que les clubs amateurs sont associés à cette élection fédérale et que le vote leur est ouvert. Et les votes des clubs amateurs compteront pour le tiers des suffrages exprimés. Cette nouveauté est une vraie opportunité de faire entendre le point de vue des clubs amateurs.

Les présidents de clubs sont donc invités à voter pendant les 32 heures (du lundi 09, 10h au mardi 10 décembre 18h) pendant lesquelles le scrutin vous sera ouvert de manière dématérialisée.

1.1.2- Le Foot entre en jeu

Le bilan de l'opération « le foot entre en jeu » proposé par la L.F.A. et la D.T.N. dans le cadre de la promotion des Jeux Olympiques et Paralympiques a été envoyé aux instances. Un courriel a été adressé aux clubs lauréats dont douze tourangeaux : AMBOISE A.C., AZAY-CHEILLE S.C., CHANCEAUX A.S., DESCARTES S.G., PAYS LANGEAISIEEN F.C., RACAN F.C., ST CYR s/L. E.B., ST MARTIN LE B. U.S., ST SYMPHORIEN TOURS F.A., TOURS SUD A.S., VALLEE DU LYS A.S., VILLEDOMER A.S.

Ces clubs bénéficieront d'un ou de deux bon (s) d'essence d'une valeur de 100 € et de bons d'achat Nike entre 300 et 500 € utilisables sur la plateforme Nike Foot Amateur.

D'autres clubs n'ont réalisé qu'une seule action et ne sont pas lauréats. Le Bureau les félicite cependant pour avoir participé.

1.2– Informations régionales

1.2.1- Discipline

Le Bureau prend connaissance des deux décisions d'appel disciplinaires régionales. Le retrait des points de pénalité semble annulé systématiquement pour certains cas.

Des échanges avec les instances disciplinaires régionales et la Commission de discipline départementale semblent nécessaires pour une meilleure coordination.

Le Bureau réitère la volonté du Comité d'appliquer le barème aggravé disciplinaire appliqué depuis 2021. Le cas particulier de la faute grossière requalifiée en acte de brutalité est également évoqué.

1.3- Informations départementales

1.3.1- Vie des commissions

Le Président informe le Comité sur les points suivants :

- une candidature est en vue pour intégrer la Commission de discipline en janvier.
- il est souhaité de doter les bénévoles du District en textile.

Le Président fait part de son souhait de voir des bénévoles rejoindre certaines commissions du District.

1.3.2- Accompagnement des clubs

Le Président de cette commission organisera prochainement les rencontres avec les clubs qui auront lieu entre le 20 janvier et le 10 février.

1.3.3- Actions sociales et citoyennes

Le Président informe le Comité sur les points suivants :

- il convient de relayer la sensibilisation aux Dons du sang.
- huit clubs du District ont mené l'action Octobre Rose : AVOINE O.C.C., BERRY TOURAINE F.C., CHAMPIGNY s/V. U.S., ESVRES A.S., LE GRAND PRESSIGNY-BAROU U.S., MONTS A.S., STE MAURE-MAILLE F.C.

Le Bureau les félicite.

1.3.4- Lutte contre les incivilités

Le C.D.O.S. et le S.D.J.E.S. créent une commission Sport sans Violence qui réunira des représentants issus de plusieurs sports et des instances de l'Etat. Une première réunion aura lieu mi-décembre. Le football sera représenté.

1.3.5- Amicale des éducateurs

L'Amicale propose un protocole de collaboration avec le District sur plusieurs actions : soutien, accompagnement et organisations des formations de cadres sportifs, développement des labels, du football scolaire, du football d'animation (trophées des éducateurs), des nouvelles pratiques, des détections, des manifestations de fin de saison, et de l'accompagnement de structuration des clubs et enfin de la participation à l'éthique sportive du District.

1.3.6- Vie des clubs

La Ville de Joué les Tours sollicite de nouveau le District pour un soutien dans l'organisation de matchs amicaux contre des clubs extérieurs pour son Ecole Municipale de Football. Le Président va proposer une convention de partenariat dans ce sens où l'école devra être amenée à créer une association loi 1901 en vue d'être affiliée à la FFF. La remise des dotations Puissance foot aura lieu prochainement.

1.3.7- Assemblée Générale

Il est proposé de fixer la date de la prochaine A.G du District au Jeudi 19 juin 2025 dans une salle équipée d'un grand écran de projection.

Le Bureau donne son accord. Un appel à candidature sera lancé auprès de tous les clubs.

2- INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL

Eric BOUCHER

2.1- Vie des clubs

Dans le cadre des problèmes de vestiaires non fermés des terrains de la Vallée du Cher durant les matchs officiels, la ville de Tours a proposé de remettre une clé à chaque club résident. Charge ensuite à chaque club d'utiliser à bon escient la clé durant les entraînements et les matchs.

3- INTERVENTIONS DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Fabrice DURAND

3.1- Subventions Fafa

Le Bureau est informé des avis favorables donnés par la Commission régionale Fafa sur les dossiers tourangeaux suivants :

- Fafa Terrain synthétique Neuillé Pont Pierre : 50.000 €
- Fafa Eclairage Cinq Mars la Pile : 7.100 €
- Fafa Eclairage d'entraînement Pont de Ruan : 10.000 €
- Fafa Arrosage Villedomer : 5.100 €

4- TOUR DE TABLE

4.1- Ethique sportive

Christophe BROSSARD relate les décisions de la première réunion de la Commission départementale de l'éthique sportive. La Commission souhaite acquérir le pouvoir disciplinaire pour pouvoir juger dans un champ de compétence bien défini, sur des dossiers non traités par la Commission de discipline. Une rencontre entre les deux commissions est fixée prochainement pour évoquer ce sujet et se coordonner.

L'acquisition du pouvoir disciplinaire exige pour la commission de se conformer aux dispositions de l'Annexe 2 des RG de la Ligue Centre Val de Loire.

Le Bureau valide les personnes supplémentaires suivantes dans cette commission :

- GILLET Jean-Claude, membre du Comité de direction
- CHAHINIAN Jean-Marc, représentant de l'Amicale des éducateurs.

Le Bureau prend acte de la désignation du Président de cette commission, Thomas RAINEREAU.

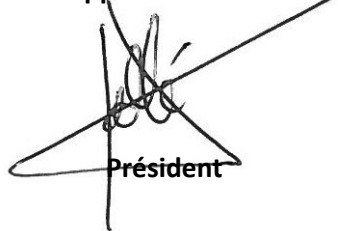
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

Eric BOUCHER



Secrétaire Général

Philippe GALLE



Président